

# VàB

## Vivre à Bouliac

Journal municipal d'information



JUILLET 2007

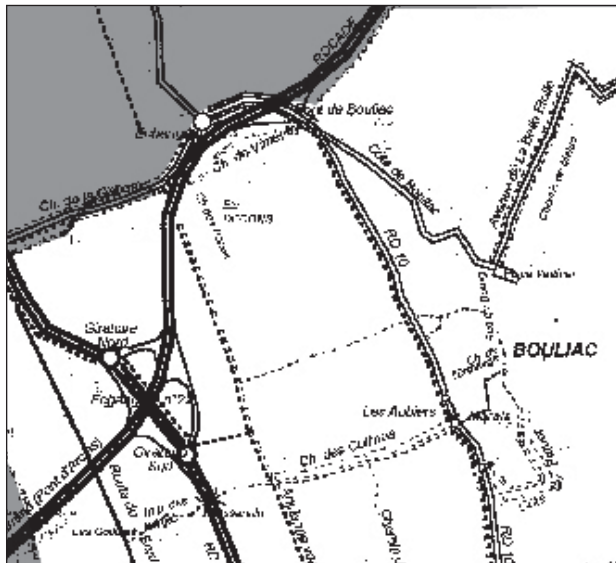
## le flash été

### Plan local d'urbanisme

## Une première modification est en cours

Le Plan local d'urbanisme (PLU) connaît en ce moment sa première modification. Loin d'être une révision profonde, cette modification permet peu de changements majeurs et autorise plutôt des ajustements et précisions qui ne remettent pas en cause les grandes directions du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Explications : Depuis l'adoption du PLU, 950 demandes de modifications initiées par les 27 communes membres ont été enregistrées par la CUB. Chacune de ces demandes de modifications a fait l'objet d'une étude dans la concertation entre les services de la CUB et les mairies concernées. Aujourd'hui, un avis est émis pour chaque proposition qui doit être soumis aux habitants de chaque commune.



### Enquête publique

Jusqu'au 18 juillet 2007, le dossier "bouliacais" mis à l'enquête publique est consultable à la mairie. Un registre est mis à disposition pour tout commentaire.

### RENDEZ-VOUS CLASSIQUE DE JUILLET

Dans le cadre des «Musiques festiv'», concert de piano à quatre mains, par Tamayo Ikeda et Patrick Zygmanski et récital de chant par le ténor : Sébastien Guèze.

Judi 5 juillet - 21h - Eglise Saint-Siméon-le-Stylite. Entrée libre.



### Le plan canicule réactif

Les fortes chaleurs ont déjà fait leur apparition. Le dispositif de surveillance et d'assistance préventives mis en place à l'initiative de l'Etat est reconduit. Les personnes dépendantes de plus de 65 ans et les personnes handicapées, souhaitant être surveillées et assistées en cas de nécessité (alerte de niveau 2 déclenchée par la préfecture) sont priées de se faire recenser auprès de Madame Figueruelo ou Monsieur-Thibeau en appelant le 05.57.97.18.10. La salle du Club des Aînés a été équipée de climatisation. Elle

peut donc être utilisée comme salle de repos en période de crise.

### Vigilance pour tous

Enfin, à toutes les personnes concernées par ce dispositif ne faisant pas forcément la démarche de s'inscrire auprès de nos services, il est demandé, en cas de canicule, de rester vigilant sur la situation de son proche entourage et de nous signaler toute situation nécessitant une assistance.

### Le mot du maire



#### Entre nous...

La communication dans un village comme dans le nôtre tisse, entre nous, des liens tant et si bien privilégiés que cette feuille d'information se présente en somme telle une lettre personnelle adressée à chacun de vous.

Tout ceci pour réaffirmer que nous vivons au quotidien vos problèmes. Nous comprenons parfaitement aussi votre mécontentement lorsque certains travaux accusent des retards toujours "inadmissibles" mais cependant explicables si l'on tient compte de la complexité des mécanismes administratifs, de la chaîne des partenaires engagés, des contraintes réglementaires liées à l'organisation des marchés publics entre autres.

Certes, nous suivons à chaque fois les dossiers puis leur mise en oeuvre. Certes, nous tentons, à diverses étapes, d'accélérer les procédures mais nous nous trouvons également tributaires du contexte dans lequel notre village inscrit son devenir. Nous avons et continuerons à mener à terme l'ensemble des opérations que nous avons programmées dans l'intérêt général, soyez-en sûrs : les petites, les moyennes et les plus ambitieuses, celles d'un Bouliac en perspective.

Les vacances vont vous permettre de vous rendre plus disponibles, chez vous, pour ceux que vous aimez, pour ceux qui partagent votre existence... ou l'envie d'aller chercher ailleurs l'envie de revenir avec des choses à raconter.

Très bonnes vacances à tous, soyez heureux !

Très cordialement à vous.

Les horaires d'été de la mairie du lundi 8 juillet au vendredi 24 août 2007

Du lundi au vendredi :

9h - 12h et 13h - 16h,

avec une permanence accueil de 16h à 17h.

Les permanences du samedi reprendront le 25 août.

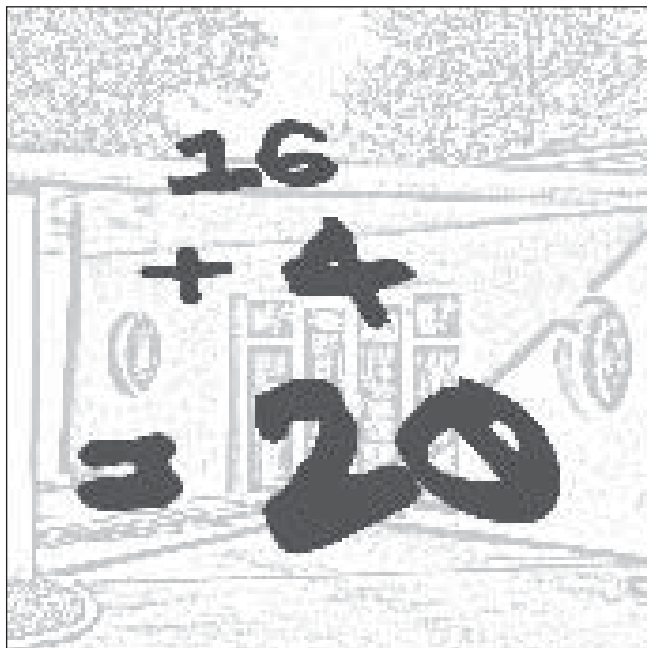
RAPPEL : la bibliothèque sera fermée du 30 juillet au 25 août.

En juillet, la bibliothèque conserve ses horaires habituels d'ouverture.

## Rentrée scolaire 07/08

Il est rappelé aux familles qu'il faut se réinscrire, comme chaque année, en mairie pour la cantine, garderie et transport scolaire, primaire et collèges durant les mois de juillet et Août.

Vous pouvez télécharger les fiches d'inscriptions depuis le site Internet de Bouliac.



## Feu vert pour la rentrée

Le médecin de PMI a donné son agrément pour les quatre nouvelles places à la crèche Petit Bouchon. Cette dernière peut donc désormais accueillir 20 enfants. Les travaux correspondants dont le montant s'est élevé à 47000 EUR ont été financés par la commune avec le concours du Conseil général de la Gironde et de la Caisse d'allocation familiale de la Gironde. D'autres travaux et achats d'équipements (12000 EUR de nouveaux crédits) sont budgétisés en 2007 pour améliorer le confort de l'accueil des enfants.

## Lutte contre les inondations

### La prévention avant tout

Malgré l'avis défavorable du conseil municipal du 2 juin 2004, le Préfet de la Gironde a adopté le Plan de Prévention des Risques Inondations le 7 juillet 2005, classant la plaine de Bouliac en zone inondable. Depuis, nous n'avons eu de cesse d'attirer l'attention des services de l'Etat sur la nécessité de réviser ce document pour mieux prendre en compte la situation locale.

Conscients toutefois des dangers potentiels résultants de la présence du fleuve sur notre territoire, nous avons pris, bien avant la mise en place du PPRI des mesures pour assurer la sécurité des habitants de la plaine. Les digues ont été renforcées en 2001 et sont désormais entretenues au même titre que les jalles par le Syndicat de Protection contre les Inondations de la Rive Droite (SPIRD).

Contrairement à des phénomènes très soudains recensés dans certaines régions, les inondations de la Garonne à Bouliac sont conditionnées par des phénomènes fluvio-maritimes (influence des marées). Elles sont donc aujourd'hui prévisibles par les services de l'Etat.



### Alerte par SMS

Nous sommes équipés d'un système d'alerte par transmission de sms sur téléphone portable ou de message vocal sur téléphone fixe pour les habitants de la plaine. Tous ont été contactés lors de la mise en service de l'installation. Les nouveaux habitants de la plaine, dès qu'ils sont connus par nos services sont contactés. A ce jour 50 foyers ont souhaité bénéficier de ce service. Les administrés souhaitant figurer sur la liste des personnes à prévenir ainsi en cas d'alerte déclenchée par les services préfectoraux sont donc invités à se faire connaître auprès du service de police municipale (M Pédras : 06.14.83.59.87). Enfin lors de sa prochaine réunion, le conseil municipal adoptera le Plan communal de sauvegarde qui non seulement recense les dangers naturels auxquels la commune est exposée, mais aussi formalise les procédures et moyens à mettre en œuvre par nos services en cas d'inondation.

**A vos agendas !**  
**Le Forum des associations**  
**2007 aura lieu le vendredi**  
**31 août de 17h30 à 22h.**



### Retour sur expo

Très belle exposition présentée par Hélène Ardizi au Centre culturel François Mauriac. Ses oeuvres, dédiées à la passion et à la couleur ont ravi le public de connaisseurs.

## Passer l'été au centre de loisirs de Vialle

**Le Centre de Loisirs accueille les enfants de 3 à 14 ans tous les jours (sauf samedi et dimanche) du 5 juillet au 28 août.**

Il ouvre ses portes à partir de 7h30 et ferme à 18h30. Nous proposons un accueil de 7h30 à 9h30, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30. Des activités manuelles, jeux sportifs, grands jeux seront proposés aux enfants. Les enfants pourront aussi nous faire part de leurs envies. Nous organisons des sorties uniquement à la journée. Les inscriptions se font à la journée ou à la demi

journée, sauf pour les sorties. Les repas sont pris au restaurant scolaire. Le tarif de participation est basé sur les revenus du foyer (avis d'imposition à fournir lors de l'inscription).

En plus des animations sur le Centre, nous proposons des camps.

**Pour les 4/6 ans**, 2 mini-camps de 3 jours et 2 nuits du 9 au 11 juillet et du 16 au 18 juillet. Séjour autour de la découverte du poney, avec des ballades, des soins, des journées «jeunes fermiers». Tout ceci à Saint Julien en Born dans les Landes,

hébergement sous tentes. Nous n'avons que 12 places par mini-camps.

**Pour les 6/9 ans**, 2 camps à Saint-Savin de Blaye. Activités de pleine nature avec initiation à l'optimist du 9 au 13 juillet et équitation du 16 au 20 juillet, de l'escal'arbre, course d'orientation et plein d'autres réjouissances. 15 places disponibles pour chaque camp.

**Pour les 10/13 ans**, 2 camps du 9 au 13 juillet Saint-Savin de Blaye. Activités pleine nature avec équitation, escal'arbre, tyrolienne, repas trappeur

et bien d'autres animations. Hébergement sous tentes.

Du 16 au 20 juillet à Soustou dans les Landes, camp d'activités nautiques en pension complète et hébergement sous tentes.

15 places disponibles pour les 2 camps.

**Pour les 13/16 ans**, un séjour de 2 semaines du 2 au 13 juillet au château de Libarrenx et à Soustou avec activités sportives nautiques et sorties culturelles, hébergement sous tentes. 15 places sont disponibles.

### Fête du 14 juillet

**Vendredi 13 juillet**  
**Grillades, bal et feu d'artifice à partir de 20h30 à la Plaine des Sports**

**Samedi 14 juillet**  
**Cérémonie de la Révolution de 1789 au Monument aux Morts à 11h suivie d'un apéritif au centre culturel.**

### Avis aux propriétaires de piscines

Plusieurs administrés se sont plaints des nuisances sonores occasionnés lors de l'utilisation tardive des piscines. Il est donc demandé aux propriétaires de veiller au respect de la tranquillité de leur voisinage.